

Tes coordonnées

**Ministère du travail
Direction générale du travail
DGT, bureau RT 2
39-43, Quai André Citroën
75902 PARIS CEDEX 15**

Ville, Le 24 mai 2008

Monsieur le Directeur,

Aujourd'hui est paru au JORF n°0120 du 24 mai 2008, page 8486, texte n° 61, un avis relatif à l'extension d'un avenant à un accord conclu dans le cadre de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Cet avenant concerne ma profession d'ambulanciers, et, comme le prévoit le texte cité en référence, je vous fais connaître mes observations au sujet de la généralisation envisagée.

Je souhaite que cet avenant ne soit pas étendu, car, la grille des salaires prévoit un salaire minimum en dessous du Smic.

Je souhaite donc, qu'avant que ne soit envisagée une quelconque extension, soit rouverte la négociation sur ce point précis.

Je vous remercie de bien vouloir prendre ma demande en considération, et donner à ma requête les suites légales que je puis attendre.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Signature